



Quelle recours pour accélérer la liquidation bien...

Par **bella_old**, le **12/06/2007** à **12:24**

Bonjour, je suis divorcer depuis le 29 avril 2006, avec mon ex femme etant marier on a fait un pret pour la construction d'une maison sur un bien de fond de madame, le pret est sur le nom des deux pour une durer de 20 ans, meme le divorce prononcer et la liquidation bien en cour, je continu de payer ce pret dont je suis seul débiteur, et mon ex femme refuse de prendre ce pret, mes fin mois son de plus en plus difficile je frole l'interdit bancaire, je suis lasse de payer une maison que je n'est jamais vecu dedans, et qu'un notre que moi y vie avec mon ex. je suis remarier depuis le 07/04/07 ,sa a assez durée je voudrai savoir une sollution pour échapper a ce pret? comment acclerer les démarche du notaire qui depuis 1 an me dit de patienter, comment faire pour en fin elle prenne ce pret qui lui revient? merci

Par **Christelle_old**, le **12/06/2007** à **16:05**

Bonjour,

Je ne comprend pas : elle y vit et elle ne paye pas...

Sachez que vous êtes tous les deux propriétaires et que vous avez le droit de vivre chez vous. Si votre femme vit seule dans la maison, elle doit payer les prêts, c'est ce qu'on fait en général : c'est une compensation...

Accélérer la liquidation c'est un peu compliquer. Mais ce qui est sûr c'est que votre situation est tout à fait anormale. C'était un consentement mutuel ? Vous pouvez introduire une

requête auprès du jaf pour qu'il statue sur le paiement des mensualités.

Ou alors demandez à Madame un loyer pour la maison...